

DEPARTEMENT DE LA SAVOIE

COMMUNE

DE

A V I S

ROGNAIX

73730

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 05 JUIN 2015

Présents : Patrice BURDET, Jacqueline LEGER, Maud BIDET, Monique GUMERY, Christelle MICHEL, Stéphanie RIPERT, Adam AMELLAL, Florian CHAMIOT CLERC, Eric DUQUESNOY, Philippe ESCALLIER, Jacqy THEILLOL,
Président de séance : Patrice BURDET
Secrétaire de séance : Stéphanie RIPERT

APPROBATION DU COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 11 MAI 2015

- Le compte rendu est approuvé à l'unanimité

DECISIONS PRISES DANS LE CADRE DE LA DELEGATION DU MAIRE

- ❖ **Parking des Planets** : le chantier est attribué à l'entreprise EIFFAGE pour un montant de 14 280,00€ HT
- ❖ **Enrobage chemin communal sous l'école à la RD 66** : le chantier est attribué à l'entreprise EIFFAGE pour un montant de 9 647,50€ HT

I) FIXATION DES PRIX DE VENTES DES LOTS DE LA TRANCHE 2 DU LOTISSEMENT DES GRANGETS (annule et remplace la délibération du 20/06/2014)

M. le maire rappelle que les travaux de viabilisation de la tranche 2 du lotissement des Grangets sont terminés. Le 20/06/2014 une délibération a été prise pour déterminer le prix de vente des lots or les surfaces utilisées dans cette délibération ne sont pas les mêmes après bornage et travaux. Il convient de reprendre une nouvelle délibération avec les bonnes surfaces.

- **Après en avoir délibéré et à l'unanimité le conseil municipal approuve les prix de vente des lots : 1 à 55 524€ (661m² x 84€), 2 à 46 284€ (551m² x 84€), 3 à 51 246€ (657m² x 78€), 4 à 58 110€ (745m² x 78€).**
- **Autorise le maire à signer tous les actes relatifs à la vente.**

II) EMBAUCHE DES 2 ACCOMPAGNATRICES TRANSPORT SCOLAIRE POUR L'ANNEE 2015/2016.

M. le maire rappelle au conseil municipal que la commune de Rognaix a en charge l'organisation et la gestion de l'accompagnement du transport scolaire.

- **Le conseil municipal après en avoir délibéré et à l'unanimité décide de recruter :**
 - **Une accompagnatrice pour le circuit Saint Thomas-Rognaix annualisée à 14h20 hebdomadaire.**
 - **Une accompagnatrice pour le circuit Rognaix-Esserts-Blay annualisée à 10h45 hebdomadaire.**

III) EMBAUCHE D'UN AGENT TECHNIQUE DE 2^{ème} CLASSE POUR LA CANTINE SCOLAIRE 2015/2016.

M. le maire rappelle au conseil municipal le service de cantine scolaire à Rognaix accueillant les enfants du RPI scolarisés à Rognaix et la convention avec la commune d'Esserts-Blay pour le portage des repas préparés par le collège de St Paul/Isère.

Afin de pouvoir assurer ce service la commune doit recruter un agent.

M. le maire propose le choix d'embaucher une personne pour le service de la cantine et de la garderie soit 36h30 hebdomadaire annualisé à 28h45 ou d'embaucher un agent pour la cantine et un agent pour la garderie. Cette dernière solution permet d'assurer les services un cas d'absence d'un des agents.

Après en avoir délibéré et à 6 voix pour, 4 contre et 1 abstention, le conseil municipal décide de recruter un agent pour la cantine scolaire et un agent pour la garderie.

- **Après en avoir délibéré et à l'unanimité le conseil municipal décide de recruter un agent pour la cantine scolaire et la livraison des repas à l'école d'Esserts-Blay annualisé à 14h20 hebdomadaire.**

■ QUESTIONS DIVERSES ET ORALES :

❖ Classe découverte pour les élèves de CP, CE1 et CE2 au printemps 2016.

La participation de la commune s'élèverait à 2000€.

❖ **Conseil Municipal Jeunes :** la dernière réunion plénière a eu lieu le 3 juin 2015. Ils participeront également à la journée pêche organisée par le CCAS. Avec l'école le mercredi matin, il est proposé la date du 6 juillet (début des vacances scolaires).

❖ **Emplois jeunes 2015 :** les postes en technique et administratif sont pourvus.

❖ **Courrier du Conseil Général :** la commune de Rognaix a reçu un courrier du conseil Général demandant son avis suite à la proposition d'acquisition d'un administré d'une surface de 110m² sur la RD 66. La commune donne son accord.

❖ **Courrier de la CORAL :** dans son prochain « CORAL Mag » une page sera dédiée au agenda des communes avec les festivités proposées.

❖ **Réfection chalet de la Mouche :** des devis ont été demandés. La réfection du chalet est prévue le week-end du 27 et 28 juin. Les personnes intéressées doivent se faire connaître auprès du secrétariat de mairie.

❖ **Fête artisanale :** 49 exposants sont inscrits. Ils seront placés entre la mairie et l'église, sur le stade de foot, la salle polyvalente, l'école.

❖ **Allocations vétérances :** elle s'élève à 3 775,00€ pour l'année 2015 pour 5 bénéficiaires

❖ **Création d'un logiciel de géolocalisation :** M. Adam AMELLAL nous fait part que dans le cadre de ses études, il a créé un logiciel de géolocalisation. Il fera une démonstration lors d'un prochain conseil municipal.

Les sujets étant épuisés, la séance est levée à 21h15.

Fait à Rognaix, le 11 juin 2015

Affichage le 12 mai 2015

Le maire,
Patrice BURDET.

